

Foire aux questions (FAQ)

- Le mémorial est-il un lieu historique?
- Hitler et Himmler ont-ils participé à la conférence de Wannsee?
- Une décision concernant la « solution finale de la question juive » a-t-elle été prise à la conférence de Wannsee?
- L'exposition est-elle appropriée pour les enfants?
- Quel est le coût de la visite du mémorial?
- Combien de temps dure la visite de l'exposition?
- Peut-on prendre des photos et/ou filmer sur place?
- Le mémorial est-il accessible aux personnes handicapées?
- Un système audioguide est-il disponible?
- L'exposition est-elle disponible en plusieurs langues?
- Les visites guidées par des accompagnateurs externes sont-elles autorisées?
- Combien de temps dure le trajet du centre de Berlin à Wannsee?
- Le mémorial dispose-t-il d'une cafétéria?
- Le parc est-il librement accessible?

- Le mémorial est-il un lieu historique?

Oui, le bâtiment du mémorial actuel, une villa de fabricants datant de 1914, était en possession du service de la sécurité des SS et de l'Office central de la sécurité du Reich de 1941 à 1945, et servait de maison d'hôtes. Le 20 janvier 1942 s'est déroulé, au rez-de-chaussée de la villa, la réunion appelée aujourd'hui « Conférence de Wannsee » au sujet de la « solution finale de la question juive ».

- Hitler et Himmler ont-ils participé à la

PDF

Adresse

Maison de la Conférence de Wannsee

Lieu de mémoire et d'enseignement
Am Grossen Wannsee 56-58
D-14109 Berlin
tel.: +49-30-80 50 01 0
fax: +49-30-80 50 01 27
E-Mail: [info\(at\)ghwk.de](mailto:info(at)ghwk.de)

Heures d'ouverture

Heures de bureau du secrétariat:

Lun - ven 9h00-15h00
[office\[at\]ghwk.de](mailto:office[at]ghwk.de)

Ouverture quotidien 10h à 18h Dernière admission (villa et jardin): 17h45

(fermeture: 1er janvier, 8 mars, vendredi saint, 1er mai, ascension, 3 octobre, 24-26 décembre, 31 décembre)

- groupes admis sur réservation -

conférence de Wannsee?

Non, ni Hitler, ni le chef des SS Heinrich Himmler n'ont participé à la conférence du 20 janvier 1942, mais des secrétaires d'Etat de différents ministères et instances centrales du Reich et du NSDAP ainsi que des officiers supérieurs de la SS et de la police étaient présents.

- Une décision concernant la « solution finale de la question juive » a-t-elle été prise à la conférence de Wannsee?

Non, aucune « décision » concernant la solution finale n'a été prise à la conférence de Wannsee. Les participants à la conférence ont discuté de la déportation planifiée et de l'extermination des Juifs européens. Il était donc question de la participation active des ministères du Reich et des autorités nazies au génocide.

- L'exposition est-elle appropriée pour les enfants?

Le mémorial propose à des groupes d'enfants, dès la 5^e classe, un programme pédagogique incluant des parties de l'exposition permanente. D'autres parties de l'exposition ne sont pas appropriées pour les enfants.

- Quel est le coût de la visite du mémorial?

L'entrée à l'exposition permanente est gratuite pour les particuliers, une rétribution est demandée pour les manifestations.

Le service éducatif propose des visites guidées en plusieurs langues de l'exposition ainsi que des séminaires et des journées d'études. Une inscription préalable est obligatoire. Une participation de 3 € / personne est demandée aux adultes ayant des revenus propres.

La participation aux visites guidées, séminaires et journées d'études est gratuite pour les adolescents,

écoliers, stagiaires et étudiants.

- Combien de temps dure la visite de l'exposition?

La visite de l'exposition permanente dure deux à trois heures.

- Peut-on prendre des photos et/ou filmer sur place?

Oui, dans la mesure où les prises de vue ou enregistrements vidéo sont utilisés à des fins privées et ne gênent pas les visiteurs de l'exposition. Il est interdit de photographier ou filmer des personnes sans leur accord exprès. Les enregistrements vidéo doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de l'administration.

Il convient de noter qu'une grande partie des images présentées à l'exposition sont disponibles sur DVD et que les vues de l'exposition ainsi qu'une visite numérique se trouvent sur le site web de la maison.

- Le mémorial est-il accessible aux personnes handicapées?

L'exposition permanente au rez-de-chaussée est accessible aux personnes en fauteuil roulant. Des toilettes adaptées aux personnes handicapées sont disponibles au rez-de-chaussée. La bibliothèque et les salles de conférence sont accessibles par ascenseur.

L'exposition n'est malheureusement pas disponible en braille. Un classeur comprenant des textes importants en braille se trouve à la réception.

Nous proposons des visites guidées spéciales pour les personnes aveugles et malvoyantes.

- Un système audioguide est-il disponible?

Non, aucun système audioguide n'est actuellement disponible.

- L'exposition est-elle disponible en plusieurs langues?

Oui, tous les textes introduits et commentés sont disponibles en allemand et en anglais. Les documents allemands sont entièrement ou partiellement traduits en anglais. Les textes des bornes audio et vidéo sont également en anglais et partiellement en hébreu.

Des catalogues, qui facilitent la compréhension de l'exposition, sont disponibles à la réception, dans les langues suivantes : hébreu (en intégralité) et (textes et documents principaux) français, italien, néerlandais, polonais, espagnol et grec.

- Les visites guidées par des accompagnateurs externes sont-elles autorisées?

Les visites guidées de l'exposition permanente par des accompagnateurs externes, professeurs et/ou guides de la ville ne sont pas autorisées.

Nous vous remercions de votre compréhension.

- Combien de temps dure le trajet du centre de Berlin à Wannsee?

Le trajet en transports en commun (train régional RE ou train de banlieue + bus 114) du centre de la ville à la maison de la conférence de Wannsee dure environ 45 minutes. La durée dépend des liaisons accessibles (cf. www.bahn.de ou www.bvg.de).

- Le mémorial dispose-t-il d'une cafétéria?

La cafétéria ne peut être utilisée que par les groupes participants au programme de la journée complète. Pour des raisons fiscales, le mémorial ne peut exploiter une cafétéria accessible au public. Deux restaurants ainsi qu'un snack se trouvent à proximité immédiate du mémorial.

- Le parc est-il librement accessible ?

Oui, le parc (env. 25 500 m²) est librement accessible pendant les heures d'ouverture du mémorial. Une tenue et un comportement appropriés sont souhaités. Le mémorial exerce le droit de propriété également dans le parc.